

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de l'AIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

Séance du 27 juin 2025, 20h

nombre de membres :
afférents au
conseil : 15
en exercice : 15
qui ont pris part à la
délibération : 14
14 Pour

Date de la convocation
23/06/2025

Date d'affichage
23/06/2025

Présents : Mme VALLIN Yvette ; M. WITKOWSKI Yves ; Mme GIRERD Huguette ; M. MORNIEUX Christian ; Mme DEMITRES Rolande ; M. DONIO Frédéric ; Mme BOUCHISSE Corinne ; Mme CHATILLON Tiphanie ; Mme MARIETTAZ Anne ; Mme LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

Absents excusés : Mme BOUVIER Laetitia (procuration donnée à VALLIN Yvette) ; M. MERINI Jean-Claude (procuration donnée à GIRERD Huguette) ; M. PAILLÉ Florent (procuration donnée à CHATILLON Tiphanie).

Absents : M. SURGERE Clément.

Secrétaire de séance : Mme CHATILLON Tiphanie

Objet de la délibération : ADMISSION EN NON VALEUR ET CREANCES ETEINTES 2025 - BUDGET GENERAL

Affaire n° 26/2025

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les « admissions en non-valeur » (compte 6541) concernant les dettes d'habitants de la commune suite à des restes à recouvrer inférieurs au seuil de poursuite établi en deux listes pour les montants inférieurs ou égaux à 8€ et ceux inférieurs ou égaux à 30€ pour un montant respectif de 0,57 € et 0,03 € pour le Budget Général.

Elle précise que ces dettes datent de 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.

Elle présente également les « créances éteintes » (compte 6542) concernant les dettes de différents abonnés de la commune pour décision d'effacement de dettes du tribunal ou clôture pour insuffisance d'actif d'un montant total de 1 725,20 € pour le Budget Général.

Elle précise que ces dettes datent de 2019, 2020, 2021 et 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **ACCEPTE** la proposition d'irrecouvrables ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2025 pour les irrecouvrables 2025, comptes 6541 et 6542 du Budget Général.

Fait et délibéré.
Mme le Maire,

Y. VALLIN.

